ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question écrite n° 73954

Texte de la question

M. Alain Fabre-Pujol attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur le risque grave que fait courir la volonté de certaines fédérations sportives sur la liberté d'information. En effet, et pour ne citer qu'elle, la Fédération française de football a décidé de faire payer aux journalistes sportifs représentant des radios, des droits exclusifs, ouvrant la porte à l'achat du droit d'informer. Au regard de la présence qu'assurent les radios toute l'année et sur tout notre territoire, de leur apport fondamental au maillage et à l'animation sportive à l'échelle des clubs assoociatifs, cette dérive ne risque-t-elle pas de mettre à mal une certaine conception du sport. Il est urgent de redonner une dimension plus large à un domaine que certains résumeraient volontiers à une série de négociations commerciales. Il souhaite connaître les moyens que le gouvernement entend mettre en oeuvre pour remédier à cela.

Données clés

Auteur : M. Alain Fabre-Pujol
Circonscription : Gard (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 73954
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : jeunesse et sports
Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1370